

Le Maroc connaît un important développement de l'industrie de la construction fortement lié au développement économique du pays

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 10-11-2010 00:12:36

Le Maroc a connu ces dernières années un "important développement" de l'industrie des matériaux de construction qui est fortement lié au développement économique du pays et à la mise à niveau des secteurs de la construction et du logement, a souligné, mardi à Rabat, le ministre de l'Industrie, du commerce et des nouvelles technologies, Ahmed Réda Chami.

S'exprimant à l'ouverture d'un séminaire tenu sous le thème "la qualité au service de la sécurité et de la durabilité des constructions", M. Chami a affirmé que pour accompagner le développement harmonieux du secteur de la construction, son département collabore avec tous les partenaires concernés afin d'assurer la mise à niveau réglementaire et la normalisation, la certification et la promotion d'un management moderne basé sur le respect des normes requises en la matière.

Pour M. Chami, la normalisation et la certification constituent des outils indispensables, aussi bien pour la protection et la sécurité des utilisateurs que pour l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

Le ministre a, dans ce sens, mis l'accent sur la normalisation qui a été initiée depuis les années 70 dans le domaine du bâtiment et du génie civil et l'élaboration de normes marocaines concernant notamment les liants hydrauliques.

Le bilan actuel des normes marocaines homologuées se rapportant au domaine de la construction est d'environ 1.500 normes sur un total de plus de 9.000 normes, a rappelé M. Chami, soulignant que l'application effective de ces normes devrait permettre à ce secteur de réaliser un saut qualitatif important.

Afin d'accompagner l'ouverture du marché, le Maroc a mis en application depuis 1996, un système de contrôle de la qualité des produits, notamment ceux utilisés dans la construction. Ce contrôle est accompagné par des campagnes de sensibilisation des opérateurs économiques en vue de les inciter à ne mettre sur le marché que des produits conformes aux normes, a indiqué M. Chami.

Initiée par le ministère de l'Industrie, du commerce et des nouvelles technologies en collaboration avec l'Association professionnelle des cimentiers, cette rencontre s'articulera notamment autour de "la démarche qualité dans l'acte de bâtir", "le développement durable et la durabilité des constructions", et "le Code de la construction".

MAPF